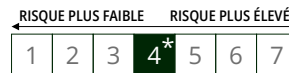


CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE A2 EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :



LU2668162279

Reporting mensuel - 28/06/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Fonds actions axé sur la sélection de valeurs européennes. Le processus d'investissement s'appuie sur une approche fondamentale bottom-up. La sélection de titres consiste avant tout à identifier et à évaluer les entreprises qui présentent des perspectives de croissance attractives à long terme grâce à une rentabilité évaluée élevée et durable, idéalement combinée à des réinvestissements organiques ou externes. Le Fonds investit ensuite dans les titres offrant des rapports rendement/risque asymétriques optimaux. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur cinq ans et à générer une croissance du capital en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable formalisée par un objectif d'investissement durable.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/06/2024 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.

STATISTIQUES (%)

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.



M. Denham

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	95.6%
Taux d'exposition nette actions	95.6%
Nombre d'émetteurs actions	36
Active Share	82.1%

FONDS

Classification SFDR : Article 9
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV éligible au PEA
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 30/06/1999
Actifs sous gestion du Fonds : 964M€ / 1034M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 02/11/2023
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 24894€
VL : 12.45€

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 17/11/2016

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

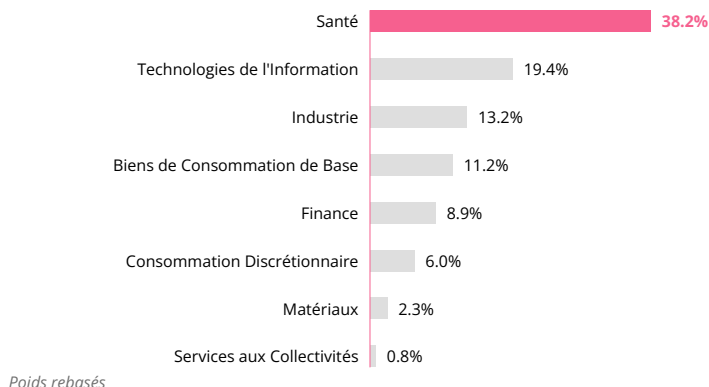
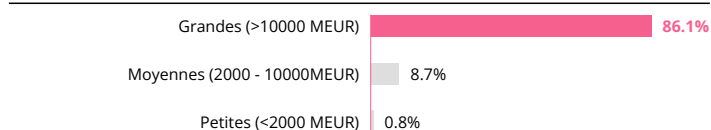
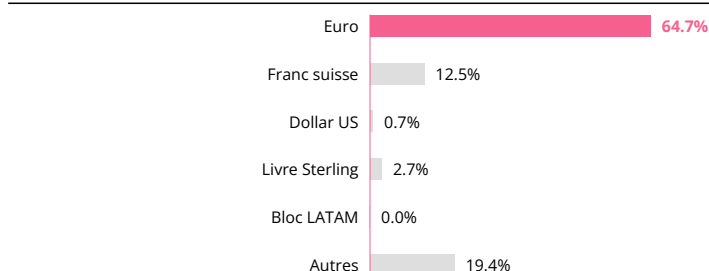
Stoxx 600 (Dividendes nets réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 80%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

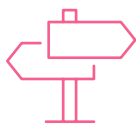
ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	95.7%
Pays développés	95.7%
Allemagne	22.5%
Danemark	15.3%
Espagne	1.5%
France	23.0%
Irlande	2.8%
Pays-Bas	13.0%
Suède	4.6%
Suisse	12.9%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	4.4%

RÉPARTITION SECTORIELLE

Poids rebasés
RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

Poids rebasés
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	9.8%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	8.6%
L'OREAL SA	France	Biens de Consommation de Base	6.3%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industrie	4.9%
DEUTSCHE BOERSE AG	Allemagne	Finance	4.9%
ARGENX SE	Pays-Bas	Santé	4.8%
BEIERSDORF AG	Allemagne	Biens de Consommation de Base	4.4%
LONZA GROUP AG	Suisse	Santé	4.3%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies de l'Information	4.2%
ALCON INC	Suisse	Santé	3.8%
Total			56.1%

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- En juin, les actions américaines ont surpassé les européennes, avec une Union européenne fortement touchée par les craintes liées aux élections françaises.
- Le mois de juin a également vu le début des baisses de taux de la Banque centrale européenne, qui a réduit son taux de dépôt de 25 points de base à 3,75% en réponse à l'amélioration des perspectives d'inflation.
- Malgré l'abaissement des taux directeurs, les conséquences de l'annonce des élections législatives françaises anticipées ont renforcé l'incertitude sur les marchés des actions européennes qui ont enregistré une performance négative sur le mois.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Au cours du mois de juin, le Fonds a enregistré une performance absolue positive, supérieure à son indicateur de référence qui a affiché une performance négative de -1,2%.
- La surperformance par rapport à l'indicateur de référence est principalement due à notre sélection dans les secteurs de la technologie et de la santé, ainsi qu'à la sous-exposition au secteur bancaire.
- Argenx a été l'une des valeurs les plus performantes du Fonds après l'approbation, aux États-Unis, par la Food and Drug Administration (FDA), de son produit Vyvgart, destiné aux patients souffrant d'une maladie auto-immune.
- Notre plus grand détracteur au cours du mois a été notre position dans les biens de consommation de base, notamment L'Oréal, qui a impacté notre performance après que son président-directeur général a fourni des prévisions de croissance plus faibles.
- L'absence d'exposition à des secteurs tels que les services de communication et l'énergie a soutenu la performance du Fonds.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Au cours du mois, nous avons procédé à plusieurs ajustements de notre portefeuille dans un contexte de volatilité liée à des événements politiques.
- Nous avons pris des bénéfices dans ASML après des résultats solides et nous avons également réduit notre position dans Adyen après les turbulences du secteur au cours du mois de juin.
- Le Fonds continue de s'appuyer sur une analyse fondamentale bottom-up avec un horizon à moyen-long terme.
- Alors que les baisses de taux ont commencé en Europe et que les économies s'affaiblissent, nous sommes optimistes et pensons que les marchés devraient être en mesure de surmonter une période d'affaiblissement de la croissance économique et de certains événements politiques.
- Nous continuons à nous concentrer sur les actions et les secteurs ayant une forte visibilité sur les ventes et les bénéfices et avons réduit certaines de nos positions dans le secteur de l'industrie.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier est classé comme un fonds relevant de l'article 9 du règlement de l'UE sur les informations financières durables ("SFDR"). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable sont les suivants :

- Un minimum de 80 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 10% et 30%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	36
Nombre d'émetteurs notés	35
Taux de couverture	97.2%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Grande Europe A2 EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	AA

Source: MSCI ESG

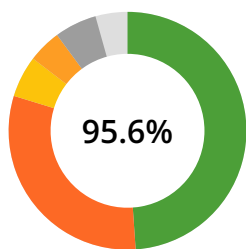


01/2019



01/2020

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



Actifs alignés sur les ODD (95.6%)

Produits et services

- Bonne santé et bien-être (48.9%)
- Industrie, innovation et infrastructure (30.8%)
- Énergie propre et d'un coût abordable (5.6%)
- Villes et communautés durables (4.5%)

Opérations

- Alignement opérationnel sur les ODD (5.8%)

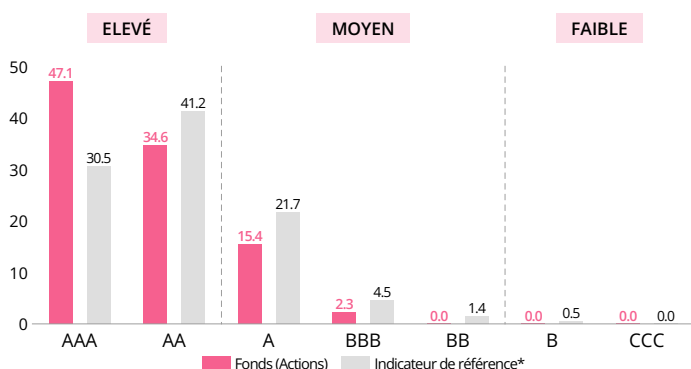
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 99.4%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	9.8%	AAA
DEUTSCHE BOERSE AKTIENGESELLSCHAFT	4.9%	AAA
LONZA GROUP AG	4.3%	AAA
ADIDAS AG	1.6%	AAA
SARTORIUS AKTIENGESELLSCHAFT	1.3%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
SAP SE	6.8%	AAA
NOVO NORDISK AS	5.8%	AAA
LOREAL SA	5.4%	AA
ARGENX SE	4.6%	A
DEUTSCHE BOERSE AKTIENGESELLSCHAFT	4.6%	AAA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 28/06/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : Stoxx 600 (Dividendes nets réinvestis). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.06.23-28.06.24	28.06.22-28.06.23	28.06.21-28.06.22	26.06.20-28.06.21	28.06.19-26.06.20
A EUR Acc	01/07/1999	CAREURC LX	LU0099161993	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.41%	20%	—	16.1	15.2	-17.2	28.8	14.3
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGEDE LX	LU0807689152	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.41%	20%	—	16.1	15.2	-17.2	28.5	13.5
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGACH LX	LU0807688931	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.54%	20%	—	13.3	13.4	-17.3	28.2	13.9
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGEAL LX	LU0807689079	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.57%	20%	—	18.1	18.6	-15.8	29.9	16.5
E EUR Acc	30/04/2007	CAREURE LX	LU0294249692	Max. 2.25%	—	—	2.55%	0.41%	20%	—	15.3	14.3	-17.8	27.6	13.5
F EUR Acc	15/11/2013	CARGEFE LX	LU0992628858	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.41%	20%	—	16.9	15.9	-16.6	29.7	14.1
A2 EUR Acc	02/11/2023	CPGEAEA LX	LU2668162279	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.41%	20%	—	—	—	—	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/06/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.